



## **Communiqué de presse**

### ***Le Crédit Agricole du Maroc obtient la certification ISO 37001 pour son Système de Management Anti-Corruption « SMAC »***

Le Crédit Agricole du Maroc a reçu, ce jeudi 09 novembre 2023, le certificat ***ISO 37001 pour son Système de Management Anti-Corruption « SMAC »***, lors d'une cérémonie qui a connu la présence des partenaires de la Banque, confirmant ainsi son engagement de placer l'éthique et la lutte contre la corruption au cœur de sa stratégie.

La certification ISO 37001, que le CAM a obtenu en Mai 2023, a eu lieu au terme d'un audit approfondi réalisé par l'organisme international EuroCompliance.

Elle vient conforter la conformité du dispositif de Management anti-corruption déployé au sein du CAM et atteste que les risques associés à la corruption ont été identifiés, analysés et traités, et que le dispositif mis en œuvre est conçu de façon à limiter et neutraliser les risques, en déployant les meilleures pratiques en la matière.

Ainsi, dans le cadre de la conformité avec la norme en vigueur, la Banque a procédé au renforcement de ses politiques et procédures, à travers l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption, le déploiement d'un programme de formation et de communication ainsi que la mise en place d'un contrôle rigoureux au sein de la Banque.

Par ailleurs, un canal d'Alerte a été mis en place et est désormais accessible aussi bien aux collaborateurs qu'aux partenaires externes à travers le site institutionnel, leur permettant ainsi de dénoncer toute situation contraire à l'éthique et aux valeurs du Crédit Agricole du Maroc.

### ***A propos d'EuroCompliance***

EuroCompliance (EC) est un organisme d'audit, de certification et de formation dédié à la prévention de la corruption et la compliance créé en janvier 2017.

EuroCompliance est accrédité par le COFRAC pour la certification des systèmes de management anticorruption selon la norme ISO 37001 :2016; l'un des premiers dans le monde.